

# DÉDOUANEMENT ON AVANCE... MAIS VERS QUOI ?

À LA SUITE DE LA RÉUNION SUR ICS2, LA DG NOUS PRÉSENTE DÉSORMAIS LES ÉVOLUTIONS DE « L'AVANT DÉDOUANEMENT » ET L'ARRIVÉE DE DELTA IE. **POUR LA CFDT LE PROJET ET SON CALENDRIER SONT INTENABLES**, LA DIRECTION NOUS IMPOSANT ET S'IMPOSANT UN RYTHME EFFRÉNÉ POUR RESPECTER SON ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE. NOUS SOMMES TOUJOURS EN ATTENTE DE RÉPONSES DES GT PRÉCÉDENTS !  
([VOIR LIMINAIRE](#))

Plus qu'un GT dédouanement, nous avons eu la sensation d'assister à une réunion d'information sur les applicatifs.

COMINT pilote ce volet de la réforme du dédouanement mais comme souvent à la DG la liaison entre les différents bureaux est difficile. En effet COMINT ne peut répondre aux nombreuses questions qui dépendent de RÉSEAU 2, JCF ou RH2.

Ces bureaux n'étant pas représentés, nous n'avons pas eu de réponse sur des points essentiels (cartographie, contrôle...). Sujets pour lesquels des engagements avaient été pourtant pris.

Comment peut-on prévoir un GT sans les acteurs ?

La CFDT a demandé un nouveau GT avec toutes les sous-directions pour avoir, enfin, une vision globale et des réponses à toutes nos questions.

## CALENDRIER DU PROGRAMME IMPORT/EXPORT VERS UNE SORTIE DE ROUTE ?

- Présentation d'un calendrier des évolutions pour 2024 et 2025 de 17 projets en précisant que celui-ci est définitif... sauf si de nouvelles difficultés sont rencontrées.
- On nous vend l'arrivée d'ANTES, future application douanière pour l'avant dédouanement. Or, pour l'instant ICS2 est en cours de déploiement uniquement sur le volet aérien, de nombreux bugs sont à déplorer ... On est donc loin de voir ANTES et ICS2 fonctionner de concert dans tous les services et sur tous les vecteurs.

- En 2025, DELTA T sera encore revu avec des possibilités qui permettront une interconnexion avec ANTES (entre autres).
- Le passage de NSTI à DELTA T a été reporté de 2 ans pour diverses raisons. Pour cette nouvelle version de DELTA T compatible avec NSCT phase 5, la DG se donne 6 mois.

Alors que la DG nous promettait l'arrivée de DELTA IE dans des bureaux expérimentateurs pour septembre 2024, nous constatons que pour le moment rien n'a changé.

## PAROLES, PAROLES... TOUJOURS DES PAROLES

La Commission Européenne impose la mise en place de DELTA I avant la fin de l'année 2024. La DG va donc s'exécuter et compte nous livrer cette nouvelle version de DELTA courant novembre 2024.

De nombreuses questions sont sans réponse : calendrier des formations, procédures de secours prévues, volet rectification ?

Pour la CFDT, ce timing est intenable. Ce sont les agents qui vont devoir, une fois de plus, s'adapter et subir les différents bugs et le SAV de ces futures applications.

La CFDT demande de nouveaux webinaires de présentation, les agents de Province n'ayant pas tous pu les suivre, ceux-ci ayant été programmés pendant les vacances scolaires.

Il est inconcevable que les opérateurs soient informés des évolutions avant les agents de terrain.

**Encore une fois la douane à l'envers !**

DÉDOUANEMENT,  
MARS 2024



## AVANT DÉDOUANEMENT AÉRIEN ET MARITIME

L'application PoUS (dématérialisation des T2/T2LF) est déjà en place dans les bureaux mais le flux est très faible donc difficile de dire si elle pose un problème.

En revanche, le volet sécurisation des procédures n'a pas été anticipé (aucune instruction sur le volet DEE), la DG découvrant le sujet pendant le GT sur interpellation de la CFDT.

ANTES (ex PNTS) va permettre de clore ICS2 et aura valeur de "présentation en Douane". Cette application permettra aussi le suivi des marchandises jusqu'au dédouanement.

Pour le moment, ANTES ne sera qu'en mode consultation. Pour la DG, les agents n'interviendront pas... De quoi rester dubitatif, a fortiori lorsque nous sommes face à un outil sur lequel il conviendra d'agir ne serait-ce que pour notifier les éventuels écarts.

Preuve en est, s'il en fallait une, de la déconnexion entre les réalités métiers et les arbitrages.

Pour les directions disposant d'un CCS, la DG est moins claire. En effet, dans les directions concernées, le CCS permet d'accomplir de nombreuses démarches douanières. Cependant, le but de la DG étant d'uniformiser l'avant dédouanement, ANTES devrait, nous dit-on, remplacer les CCS ! La CFDT interroge la DG pour savoir si sa volonté est l'utilisation de ANTES par tous les services, mais dans ce cas cette nouvelle application doit être réellement opérationnelle sinon, les agents travaillant actuellement avec un CCS, seront une fois de plus victimes d'une vision dogmatique.

## DELTA T

Fin octobre 2024, une nouvelle version de Delta T sera compatible avec NCTS Phase 5. La DG reconnaît que cette évolution est « très très complexe ». Aïe Aïe Aïe

Alors que la première version a mis deux ans à être opérationnelle, nous espérons connaître un meilleur sort pour celle-ci.

De plus, on peut s'interroger sur l'objectif "sans papier" affiché car à ce stade il n'y a toujours pas de procédure de secours dématérialisée prévue...

L'intérêt des agents serait que DELTA T et ANTES soient compatibles mais là encore aucune réponse n'a été apportée.

## DELTA IMPORT

La DG abandonne DELTA IE et se limite à DELTA I... On verra plus tard pour DELTA E !

DELTA I remplacera donc DELTA G et X uniquement sur le volet import à partir de novembre 2024. Les Opérateurs auront 6 mois pour passer définitivement à DELTA I. En conséquence, et pendant 6 mois, les agents en charge de la veille auront un écran de plus !

Pour les agents des PGP, qui devront supprimer les droits dans ROSA, des déclarants passer à DELTA I, pour leur interdire de revenir à DELTA G ou X... Rien n'est dit sur le moyen d'accéder à cette information.

L'écran de veille DELTA I sera-t-il le même que DELTA G, X, Delta T ? Lors du passage du SOFI à DELTA il y avait eu une étude ergonomique, nous demandons en intersyndicale qu'il en soit de même pour cette version et que les résultats soient transmis à la représentation syndicale.

La CFDT demande que les formations se fassent au sein des directions au plus proche des agents.

## LES GARANTIES

Les cautions pourront être gérées aussi bien au niveau national qu'au niveau local, et cela à l'appréciation des opérateurs. Ce choix de centralisation possible est un nouveau risque pour l'emploi dans les RI, qui subissent déjà une restructuration.

La CFDT y est fermement opposée ! On s'interroge sur la volonté de la DG en matière de garanties, il faut être vigilant sur ce point.

Les COD vont être gérés par les opérateurs et quelles seront les obligations des opérateurs ? quelle politique de contrôle ? Quel service de contrôle ? Pas de réponse !



## DCN

Nous ne pouvons qu'approuver le constat de l'administration sur les faiblesses du Dédouanement Centralisé National. Nous l'avions prévenu ! Tous les acteurs pointent le déséquilibre entre les bureaux de douane, le déficit de pilotage, la politique des contrôles.

Nous demandons une réelle étude d'impact sur les bureaux de déclaration et présentation.

Outre le déséquilibre du paysage national, les disparités entre les bureaux se répercutent sur la politique des contrôles. Le manque de vision sur l'activité du bureau de présentation peut réduire les critères de sélection.

Par exemple, un bureau de présentation en sous-effectifs ayant un gros flux sera enclin à diminuer ses propres demandes de contrôles lorsqu'il se trouve lui-même bureau de déclaration de peur d'engorger également les autres bureaux.

Le nouveau mode de libération des déclarations "sous-effectifs" est bien un aveu d'échec.

On peut constater que les opérateurs font leur shopping et se servent ouvertement du DCN pour "échapper" aux bureaux qu'ils considèrent comme étant trop stricts.

La feuille de route présentée pour 2024 laisse encore une part belle aux opérateurs et leurs fédérations alors que le constat nous avait laissé espérer une politique plus volontariste de la part de l'Administration. La CFDT n'est pas dupe, encore une fois les agents de terrain subiront....

**Le chantier de dédouanement est tellement titanesque que nous n'avons pas pu épuiser l'ordre du jour. L'absence de certains bureaux était pénalisante pour les débats. On craint comme souvent que l'ambition affichée ne trouve comme réponse que des solutions low-cost sans l'assurance que les systèmes fonctionneront et seront adaptés.**

**La CFDT demande donc qu'un nouveau GT soit rapidement organisé avec une exigence : obtenir les réponses qu'attendent les agents.**

